



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301061 - Côteaux de Raulhac et Cros de Ronesque

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8301061

1.3 Appellation du site

Côteaux de Raulhac et Cros de Ronesque

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

17/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/07/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030964462>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,65083°

Latitude : 44,87972°

2.2 Superficie totale

285 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15058	CROS-DE-RONESQUE
15159	RAULHAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,1 (0,03 %)		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		31,02 (10,85 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,79 (0,28 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		25,85 (9,04 %)		G	B	C	C	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0 (0 %)		G	D			
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		0,32 (0,11 %)		G	C	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		3,42 (1,2 %)		G	C	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		2,44 (0,85 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	G	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	G	D			

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
P		Carex distans			i	P							X
P		Cephalanthera damasonium			i	P							X
P		Cephalanthera rubra			i	P							X
P		Dactylorhiza viridis			i	P							X
P		Lilium martagon			i	P							
P		Limodorum abortivum			i	P							



P		Lithospermum purpurocaeruleum			i	P							X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P							X
P		Ophrys insectifera			i	P							X
P		Ophrys litigiosa			i	P							X
P		Ophrys sulcata			i	P							X
P		Orchis militaris			i	P							X
P		Orchis simia			i	P							X
P		Polygala calcarea			i	P							X
P		Serapias lingua			i	P							X
P		Silaum silaus			i	P							X
P		Vulpia unilateralis			i	P							X
P		Lotus corniculatus subsp. tenuis			i	P							
P		Taraxacum palustre			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	16 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	41 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	29 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	7 %

Autres caractéristiques du site

Le site correspond à deux entités de taille inégale sur deux communes et couvre environ 286 ha de mosaïque bocagère composée de plusieurs unités : prairies sèches de coteaux, prairies naturelles riches en fleurs, haies et vieilles forêts de hêtres, auxquelles s'ajoutent d'anciens bâtiments en pierre dont deux châteaux et leurs dépendances qui servent de refuge aux chauves-souris.

A la charnière entre l'étage collinéen et montagnard, il est soumis à des influences océaniques. La géologie variée du site comprend notamment des affleurements argilo-calcaires, emplacements privilégiés de cortèges floristiques remarquables.

Vulnérabilité : Les menaces qui pèsent localement sur les pelouses sèches, les prairies riches en fleurs et le paysage bocager propice aux chauves-souris sont liées essentiellement à des modifications de pratiques agricoles, l'agriculture étant l'activité économique principale du site. Ces changements peuvent être de plusieurs natures : abandon de pâturage et de la fauche, déprise et enrichissement; ou au contraire intensification : labours et mise en culture, piétinement du bétail, fertilisation chimique, utilisation de pesticides, destruction de haies ou de bosquets.

La gestion sylvicole est extensive avec des coupes de bois essentiellement à usage local mais les pratiques sylvicoles pourraient en cas d'évolution être une menace pour les hêtraies et forêts de pente remarquables où il serait souhaitable de ne pas intervenir pour favoriser une évolution naturelle avec présence de gros bois mort ou vivant.

Le site est très peu urbanisé, les autres activités qui s'y pratiquent comme la chasse ou le tourisme lié à la randonnée sur les chemin existants et à l'attrait pour le patrimoine bâti du secteur ont peu ou pas d'impact sur la préservation du site. Cependant, l'artificialisation des terrains et une gestion non raisonnée des bords de route pourraient également menacer certains milieux présents à proximité des zones urbanisées.

4.2 Qualité et importance

Les coteaux de Raulhac et de Cros-de-Ronesque présentent une très riche flore d'orchidées (habitat prioritaire) dans un ensemble calcicole d'altitude et abrite plusieurs espèces de chauves-souris protégées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	A02.01	Intensification agricole		I
M	A02.03	Retournement de prairies		I
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	96 %
Domaine public d'une collectivité territoriale	2 %
Domaine communal	2 %

4.5 Documentation

Document d'objectif en cours d'élaboration

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	80 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : CPIE de Haute Auvergne

Adresse : Château St Etienne 15000 Aurillac

Courriel : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301061

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548556/2014-document-d-objectifs-natura-2000-du-coteaux-de-raulhac-et-de-cros-de-ronesque-fr8301061

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation